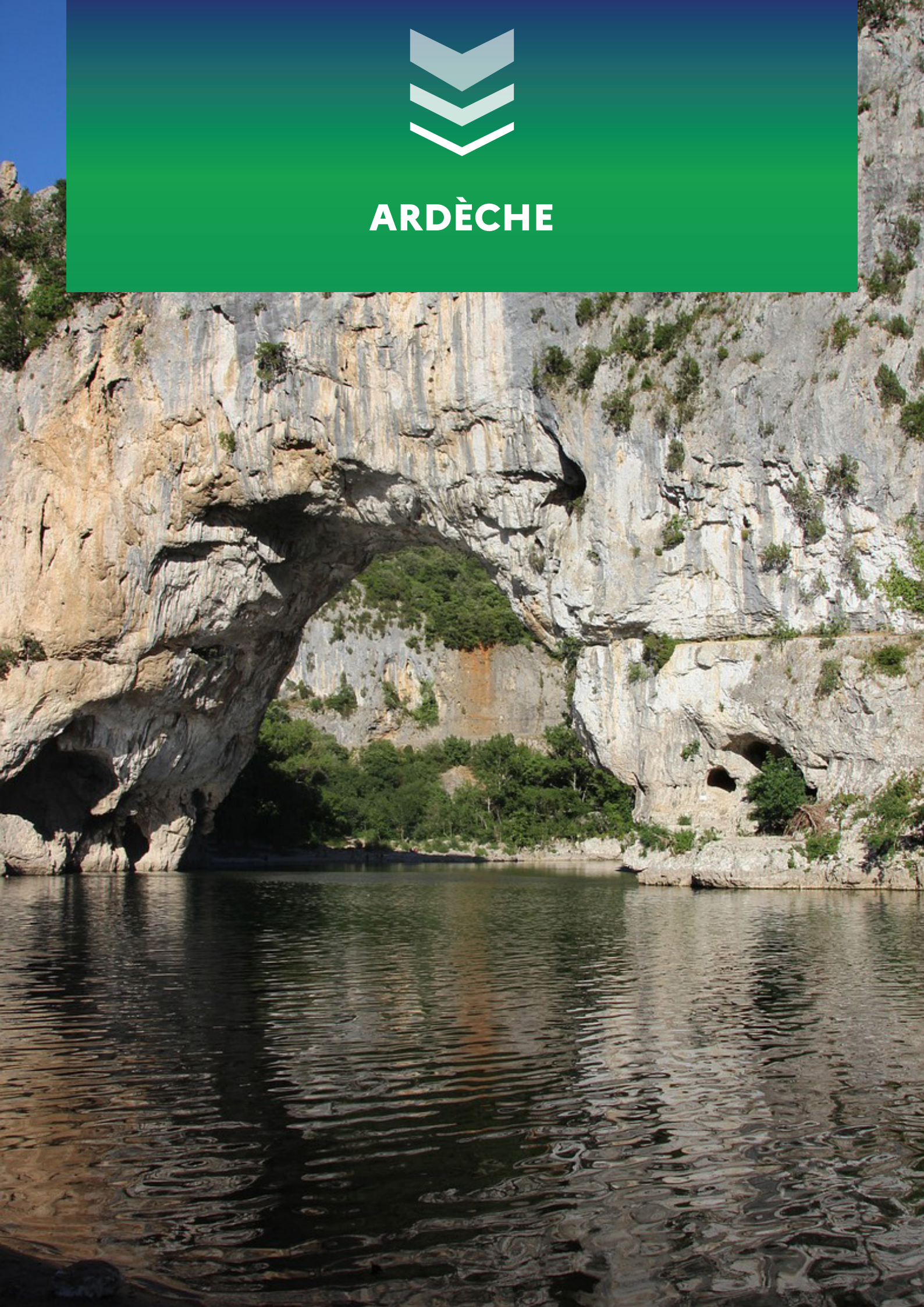




ARDÈCHE



LA DÉMARCHE DE PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE MENÉE DANS LE DÉPARTEMENT

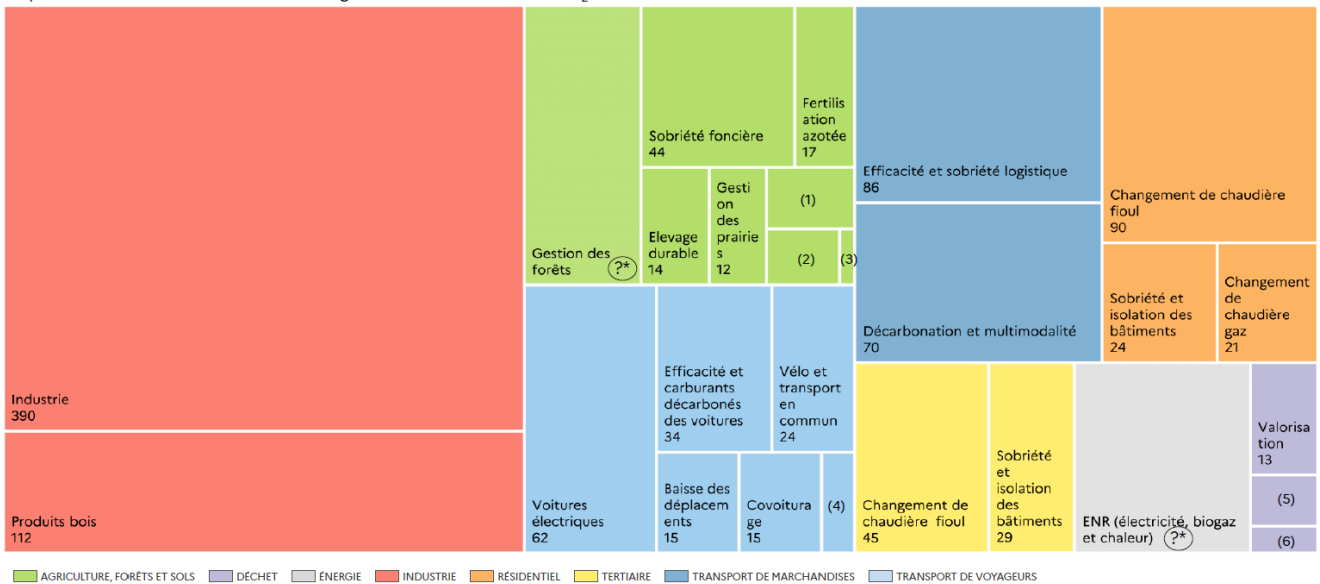
La démarche menée

En Ardèche, deux COP se sont tenues le 02 février et le 26 avril 2024, avec **une centaine de participants chacune**, témoignant d'une mobilisation importante des acteurs locaux sur le sujet.

Ouvertes à l'ensemble des forces vives du territoire, ces deux COP ont permis d'engager un large débat sur les enjeux de transition écologique en Ardèche et d'identifier des priorités d'actions sur lesquelles accélérer nos efforts.

Les travaux issus de cette première COP 2024 à l'échelle du département de l'Ardèche ne sont pas figés. Les fiches actions présentées ci-après pourront être complétées dans les prochains mois et les prochaines années.

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Bâtiments & machines : 10 ktCO₂e. (2) Gestion des haies : 7 ktCO₂e. (3) Pratique stockantes : 1 ktCO₂e (4) Bus et cars : 6 ktCO₂e. (5) Captage de méthane : 6 ktCO₂e. (6) Prévention des déchets : 3 ktCO₂e.

* Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

À la suite de la première COP, quatre groupes de travail ont été constitués.

Les 4 groupes de travail :

- alimentation durable
- rénovation énergétique des bâtiments
- biodiversité
- mobilités durables inclusives.

20 fiches actions ont été rédigées, dont le portage et les objectifs sont aussi divers que complémentaires. Partagées avec l'ensemble des parties prenantes lors du webinar du 4 septembre 2024, ces fiches ont été présentées aux intercommunalités lors du comité stratégique de cohésion territoriale dédié aux contrats pour la réussite de la transition écologique du 3 septembre.

Mutualisation, animation de réseau, diagnostics, délocalisation de formations, accompagnement du monde économique, rapprochement de l'offre et de la

demande d'emploi : la mise en œuvre de ces actions, qui ne nécessitent pas toutes de financement supplémentaire, va débuter dès septembre 2024.

Une implication très forte de la jeunesse

Nous avons volontairement créé les conditions de l'implication de la jeunesse dans les travaux de la COP. En plus d'une participation active de lycéens et d'étudiants aux travaux, des volontaires en service civique ont animé le groupe de travail sur l'alimentation durable, encadrés par la Fédération des centres sociaux.

L'intérêt très fort de la jeunesse ardéchoise pour les questions de transition (écologique, économique, sociale) est à souligner. Elle continuera d'être prise en compte dans les futurs travaux de la COP.

Intégrer la parole des jeunes, leur laisser une place dans la prise de décision est incontournable dès lors que la COP préfigure le monde de demain.



Une mobilisation qui doit s'accélérer et s'amplifier

Un espace collaboratif dédié, de près de 300 membres, est animé par l'équipe de la COP ardéchoise. Il permet le partage sur les groupes de travail et propose de nombreuses ressources.

La territorialisation de la planification écologique doit désormais s'incarner au plus près des territoires, de leurs habitantes et habitants, au travers des **contrats pour la réussite de la transition écologique (CRTE)**. La révision et

la priorisation des projets par les EPCI pour les mettre en cohérence avec les objectifs et défis de la feuille de route régionale de la COP (intégrant les actions départementales) ont débuté en septembre 2024. **L'ensemble des services de l'État sera aux côtés des collectivités territoriales pour renforcer l'ambition écologique des CRTE.**



● ● ● RETOUR SUR LA PRIORISATION DES ACTIONS

● Synthèse des secondes réunions départementales

Rappel du contexte

En septembre 2023, le Président de la République a appelé l'ensemble des parties prenantes de chaque territoire (collectivités, entreprises, associations, etc.) à conduire un exercice de planification écologique inédit au sein de leurs territoires en menant des COP territoriales comme outils de discussion stratégique organisées à l'échelle de la région.

Dans l'esprit des Conférences des Parties des Nations-Unies, les COP régionales visent à **renforcer les dynamiques existantes à l'échelle territoriale** : il s'agit de partager l'effort nécessaire pour réduire l'empreinte carbone et préserver la biodiversité des territoires en fonction des réalités locales en intégrant de manière cohérente tous les volets de la planification écologique déjà engagés.

Dans le cadre des travaux de la COP Auvergne-Rhône-Alpes, des réunions de concertations territoriales ont eu lieu dans chacun des 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes en complément de 23 réunions régionales thématiques. Les premières réunions se sont déroulées en janvier et février 2024 et avaient comme objectifs de partager les enjeux et objectifs à atteindre et d'illustrer au travers d'exemples locaux quels sont les leviers qui permettent d'obtenir des résultats significatifs.

Une deuxième série de réunions départementales s'est déroulée en mai et juin 2024. **Ces réunions avaient cette fois-ci pour objectif d'enrichir la feuille de route régionale en priorisant des défis et en identifiant des actions adaptées aux spécificités de chaque territoire.**

A l'issue de ces réunions, chaque département a transmis des fiches actions retenues à l'échelle de son territoire. Elles comprennent notamment la description de l'action, sa déclinaison, le ou les pilotes, les indicateurs de suivi de l'action, la temporalité, les conditions de succès ainsi que les besoins identifiés à court terme pour accélérer l'atteinte des objectifs. En sus des fiches actions, cinq des départements ont transmis une synthèse de leur seconde réunion : l'Allier, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, le Rhône et la Savoie. Le présent document fait ainsi la synthèse des travaux conduits lors des deuxièmes réunions départementales.

Une mobilisation importante pour définir les priorités d'actions face aux enjeux de la planification écologique

Chaque réunion départementale a rassemblé entre **80 et 180 personnes** selon les départements avec des participants aux profils variés : services de l'État, collectivités, fédérations,

chambres consulaires, entreprises, associations, acteurs de l'aménagement, syndicats, etc.

Le format adopté pour chacune de ces réunions a été relativement similaire entre les départements avec une durée moyenne de 3 heures et une animation par la Préfecture de Département et la DDT avec des interventions à plusieurs voix, incluant parfois les sous-préfets, le Conseil Régional ainsi que le Conseil Départemental.

L'ordre du jour était centré autour des points suivants :

- **Rappel des enjeux** de la territorialisation de la planification écologique et calendrier de la COP Auvergne-Rhône-Alpes ;
- **Synthèse des retours** issus de la consultation des collectivités et des contributions libres transmises par les acteurs du territoire ;
- **Présentation des travaux** issus des GT sectoriels de la COP, et notamment les défis prioritaires et des exemples d'actions les déclinant ;
- **Débat sur les priorités départementales** : identification des actions prioritaires pour le territoire.

Plus de 140 actions départementales identifiées dans le cadre des réunions de concertation territoriale

Les 12 départements ont élaboré plus de 140 actions, tous secteurs confondus :

Certains secteurs ont ainsi été plus couverts que d'autres. Les secteurs « Transports et mobilités » et « Biodiversité et ressources naturelles » ont ainsi été sélectionnés par 10 des 12 départements de la région, tandis que « Forêt » et « Déchets » n'ont été retenus que par respectivement 4 et 5 départements.

A noter que deux secteurs - « Formations, Emplois et Compétences » et « Agriculture et Alimentation » - n'ont pas été spécifiquement traités lors des groupes régionaux de travail sectoriels de la COP, ce qui peut expliquer une sélection limitée de ces secteurs dans les réunions départementales. Le premier secteur a été traité de manière transversale au cours des réunions régionales pour chacun des secteurs d'activité (bâtiment, transports et mobilités, ...) tandis que le second secteur n'a pas été abordé lors des réunions régionales. Ils feront l'objet de travaux complémentaires qui débiteront dès l'automne 2024.

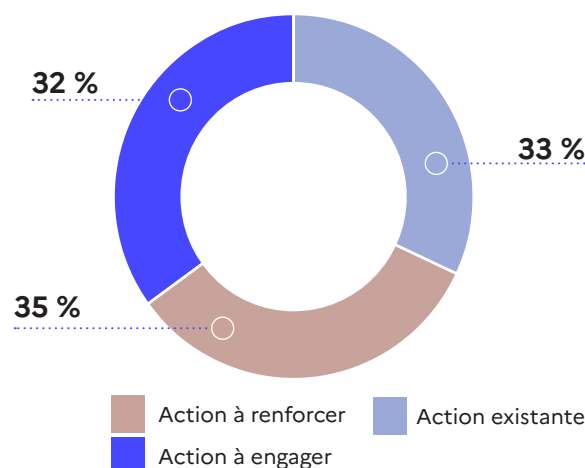
	Total par département	Biodiversité et Ressources naturelles	Transports et mobilités	Bâtiment	Énergie	Industrie et produits bois	Déchets	Agriculture Alimentation	Forêt	Formations Emplois compétences
Ain	11	1	2	2	2		2		2	
Allier	18	1	2	2	6		4	3		
Ardèche	20	5	3	4				7		1
Cantal	15	4	2	2	1	1	2	2	1	
Drôme	6	1	2	2			1			
Haute-Loire	6	1		1	1	1		1	1	
Haute-Savoie	4									4
Isère	10	3	1	1	1	2				2
Loire	11	3	3	3	2					
Puy de Dôme	3	1	1	1						
Rhône	13		3	5	1	3				1
Savoie	24	5	3	2	4	3	2	3	1	1
Total par secteur	141	25	22	25	18	10	11	16	5	9

La liste des actions travaillées au sein de chaque département est disponible en annexes.

- **Un tiers des actions départementales sont des actions nouvelles à engager.**

Les actions retenues n'ont pas toutes le même niveau de maturité. En effet, si certaines actions proposées sont déjà existantes et en cours de mise en œuvre, d'autres sont à renforcer ou à engager.

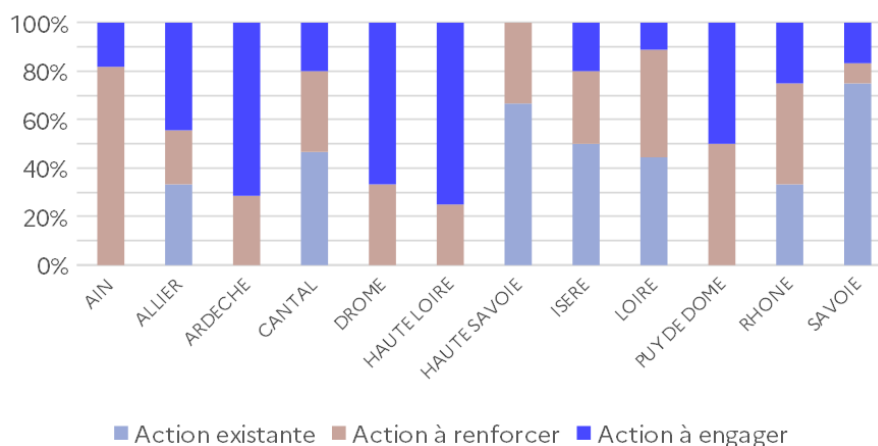
Au niveau régional, la répartition de l'ensemble des actions retenues par les départements est équilibrée en termes de niveau de maturité :



Cependant, la répartition par niveau de maturité des actions retenues est variable selon les départements. Certains départements se sont orientés vers l'approfondissement

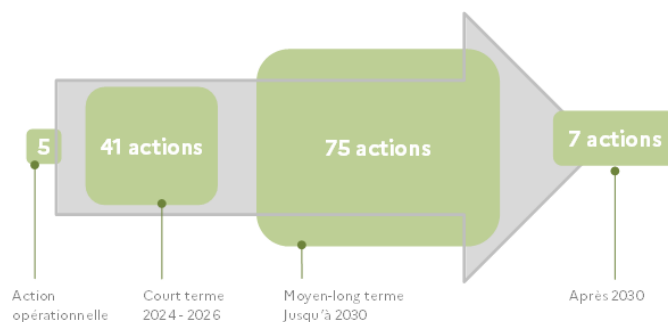
d'actions déjà mises en place et fonctionnelles tandis que d'autres ont privilégié l'émergence de nouvelles actions.

Répartition du niveau de maturité des actions proposées par département

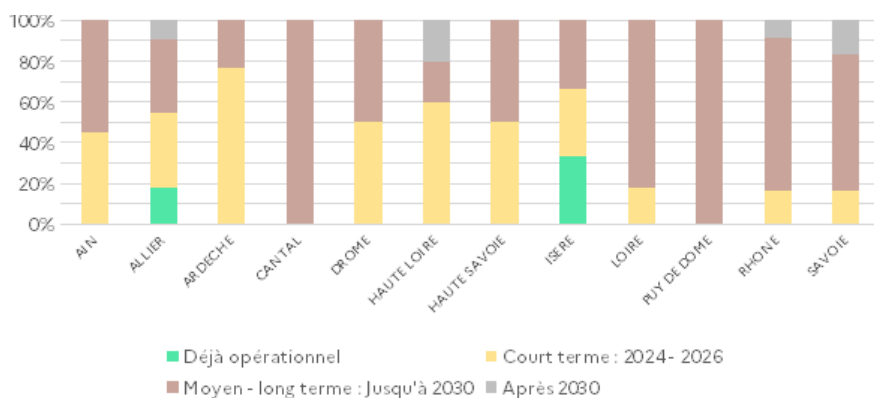


- Une majorité d'actions départementales à réaliser d'ici à 2030

Une temporalité de mise en place a été estimée pour la quasi-totalité des actions retenues par les départements. Certaines échéances sont précisément définies lorsqu'elles concernent des actions déjà développées et à renforcer. **Une majorité des actions sont à conduire sur le moyen et long terme** avec, dans la majorité des actions, un déploiement progressif sur toute la période jusqu'en 2030. **Une trentaine d'actions sont des actions de court terme**, avec une mise en œuvre de l'action débutant dès 2024 et s'achevant d'ici 2026. Les actions restantes ne sont soit pas concernées par ces temporalités (par exemple, les actions déjà existantes et fonctionnelles, ainsi que 13 actions qui ne précisent pas la temporalité), soit pas prioritaires et avec des échéances plus lointaines, après 2030¹ :



Répartition de la temporalité des actions proposées par département



Bien que la majorité des actions soient planifiées pour le moyen et long terme, c'est-à-dire à horizon 2030, il est important de noter que 10 des 12 départements ont également proposé des actions à mettre en place avant 2026. Cela assure un équilibre dans la progression des initiatives à travers la région, en combinant des efforts immédiats avec des projets de plus longue haleine.

Les autres organisations pilotes diffèrent selon le secteur concerné. Des syndicats sont notamment souvent ressortis, comme le syndicat départemental d'énergie, la CAPEB ou encore le syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM). Des entreprises sont également identifiées comme leaders dans des secteurs spécifiques : la SNCF ou la Compagnie du Rhône pour le transport, et GRDF ou RTE pour l'Énergie.

- Un portage des actions encore à affiner

Pour garantir la mise en œuvre effective des actions départementales, un portage a été proposé, reposant sur la désignation d'un ou des pilotes ainsi que des contributeurs. Les actions ne sont cependant pas toutes encore assez matures pour définir, à date, de manière précise les institutions à mobiliser et leur rôle spécifique.

Les organisations proposées comme « pilotes » à ce stade sont assez similaires d'un département à l'autre pour les mêmes secteurs. Une constante intersectorielle est **l'implication des collectivités**, (communes, EPCI, conseil départemental ou conseil régional) mentionnés pour 30% des actions. Les départements attendent également un **appui important de l'État**, qui est souvent cité (notamment pour le secteur du bâtiment).

- Des besoins communs pour l'accélération de la mise en œuvre des actions

Les départements ont identifié deux besoins majeurs, unanimement reconnus, pour accélérer la mise en place de leurs actions :

- Renforcer l'ingénierie disponible sur les territoires ;
- Pérenniser voire accroître les financements des projets.

Ces deux besoins concernent 80% des actions.

D'autres besoins ont été évoqués de façon plus ponctuelle comme du partage d'expériences, des actions de mise en réseau des agents des collectivités ou des compétences en communication.

1 - A noter que le graphique ci-dessous fournit une vision d'ensemble de la répartition des temporalités retenues, bien que les départements ne comptent pas tous le même nombre d'actions, en nombre absolu.

Annexe – Liste des actions départementales

	Secteurs	Intitulé des Actions
AIN	Transports	Aménager les quartiers de gare et les arrêts de transport en commun en site propre pour favoriser l'intermodalité
		Mettre en place des infrastructures cyclables et de covoiturage, développer l'offre de transports en commun
	Bâtiment	Poursuivre la dynamique d'efficacité énergétique des logements sociaux
		Accélérer la rénovation des bâtiments publics avec un niveau élevé d'ambition en matière de consommation énergétique avec les aides du fonds vert
	Biodiversité	Intégrer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire
		Encourager une utilisation économe de l'eau par tous les usagers
	Energie – déchets	Investir financièrement dans des projets d'électricité renouvelable
		Contribuer au développement du photovoltaïque sur bâti
		Réduire à la source la production de déchets
		Améliorer la collecte, le tri et la valorisation des déchets
	Foret	Favoriser le renouvellement de la forêt, en diversifiant les essences et en favorisant les modes de sylviculture vertueux
		Inciter les propriétaires à la gestion durable de la forêt
ALLIER	Transports	Mettre en œuvre le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicule Électrique (SDIRVE)
		Développer des plateformes de transport combiné de Saint Loup
	Bâtiment	Poursuivre l'accompagnement des ménages dans l'amélioration de leurs logements
		Structurer la filière économique locale d'intervention sur le parc existant
	Biodiversité	Mettre en place un modèle économique de gestion des haies
	Energie - déchets	Élaborer le document cadre Allier pour l'implantation de parc photovoltaïques
		Développer des parcs agrivoltaïques et organiser des réunions de concertation avec les porteurs de projets
		Élaborer une stratégie partagée et réaliste de développement éolien dans le département
		Amplifier le développement de méthaniseurs en injection ou en cogénération
		Construire 5 postes sources RTE sur le département (application S3-REnR)
		Construire des unités de rebours
		Mettre en œuvre une gestion de biodéchets à l'échelle du département
Moderniser l'usine incinération Bayet		

		Valoriser du biogaz grâce à l'unité WAGABOX® et substituer ce biogaz aux énergies fossiles afin d'éviter chaque année 2800 tonnes de CO2.
		Valoriser le méthane sur le site d'enfouissement de Chézy
	Agriculture	Réaliser une étude par l'institut de l'élevage (IDELE) sur la filière bovine dans l'Allier
		Poursuivre les bilans des gaz à effet de serre (GES) et l'optimisation des exploitations agricoles
		Accompagner la mise en œuvre de la loi EGALIM sur les obligations pour la restauration collective
ARDÈCHE	Transport	Intensifier l'usage de l'unique ligne ferroviaire d'Ardèche, située en rive droite du Rhône
		Mettre en place un covoiturage solidaire pour l'inclusion des publics vulnérables
		Tripler la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien
	Bâtiment	Mettre en œuvre une méthode expérimentale de rapprochement entre l'offre et la demande de rénovation énergétique des bâtiments privés sur le territoire à énergie positive (TEPOS) Sud Ardèche
		Réaliser une étude de faisabilité en cours sur le Tiers-Financement en Sud Ardèche afin d'accélérer la rénovation BBC
		Améliorer l'image des métiers du bâtiment
		Etudier la faisabilité d'une école de production
	Biodiversité	Doter l'ensemble des intercommunalités du parc naturel régional des Monts d'Ardèche en Atlas de la biodiversité communaux (ABC)
		Améliorer la connaissance des enjeux sur la biodiversité : établir un « temps zéro » de la biodiversité ardéchoise
		Créer un réseau technique des acteurs de la biodiversité en Ardèche
		« Education dehors pour tous » : Ancrer l'éducation à l'environnement dans le quotidien des structures éducatives ardéchoises
		Déployer plus largement le projet « Il n'est pas trop tard puisque nous sommes là »
	Agriculture et alimentation	Mettre en place des rencontres collectives territorialisées entre des gestionnaires et cuisiniers de restauration collective et producteurs locaux pour partager les besoins et déployer des partenariats
		Accompagner les collectivités sur la rédaction des appels d'offre pour favoriser l'approvisionnement local
		Animer un « Club des cuisinier(e)s « ardéchois »
		Expérimenter une contractualisation des approvisionnements « Ardèche » durable et de qualité
		Relancer les commissions alimentation au sein des établissements scolaires
		Mettre en place un marché privé pour planter des arbres
		Accompagner le territoire de la montagne ardéchoise dans sa transition agroécologique
	Formation, emploi et compétences	Mobiliser, sensibiliser et former les professionnels de la rénovation énergétique

CANTAL	Industrie et produits bois	Promouvoir les feuillus (chêne, hêtre, châtaignier) en construction et utiliser cette ressource sous-exploitée au plan régional
	Transports	Développer la pratique et les infrastructures de mobilité active et décarbonée (aires de covoiturage, pistes cyclables, voies vertes...)
		Développer les sites de multimodalités en lien avec les transports en commun
	Bâtiment	Dynamiser la rénovation de logements individuels et collectifs
		Élaborer un guide ou des recommandations pour la rénovation en centre ancien et plus largement en rénovation et construction exemplaire
	Biodiversité	Déployer la Stratégie des Aires Protégées (SAP)
		Sécuriser quantitativement et qualitativement l'approvisionnement en eau, notamment via la surveillance des prélèvements, la performance technique des réseaux, et l'approche préventive de sécurisation dans le respect de la capacité des milieux
		Lutter contre les logements vacants
		Intégrer les trajectoires de sobriété foncière dans les projets d'aménagement
	Energie-déchets	Poursuivre l'identification et les réflexions sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR) et notamment pour le photovoltaïque sur toitures, ombrières sur parkings et sites en friche
Engager le tri à la source des biodéchets		
Développer la collecte en point d'apport volontaire (PAV) réunissant tous les flux		
Forêt	Renouveler et adapter la forêt au changement climatique	
Agriculture et alimentation	Massifier les bilans carbone dans les exploitations agricoles et mettre en œuvre les actions sources de progrès	
	Développer les circuits courts de proximité et l'approvisionnement en produits de qualité dans la restauration collective	
DROME	Transports	Promouvoir la pratique du covoiturage
	Bâtiment	Concevoir une dynamique de rénovation habitat/tertiaire dans une démarche « bénéfice/risques »
		Développer des rénovations exemplaires sur le département
	Biodiversité	Identifier les zones à potentiel de restauration et mettre en œuvre un projet de restauration
Energie-déchets	Développer des plateformes d'acteurs et ressources réemploi : pôles économie circulaire avec les entreprises	
HAUTE-LOIRE	Industrie et produits bois	Promouvoir une filière plasturgie durable
	Bâtiment	Conduire la rénovation énergétique de bâtiments anciens de manière exemplaire dans le cadre d'une politique de revitalisation des bourgs-centres et d'une offre d'ingénierie renouvelée

	Energie-déchets	Développer la méthanisation en partant du potentiel existant avec le cheptel local
	Foret	Promouvoir une filière performante du bois pour capter le carbone et régénérer la forêt
	Agriculture et Alimentation	Favoriser l'émergence de retenues collinaires
	Ressources naturelles	Encourager à adopter un plan local d'urbanisme (PLU) intercommunal pour limiter la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers et mieux intégrer les enjeux environnementaux
HAUTE-SAVOIE	Formation, emploi et compétences	Démultiplier les initiatives à partir de démonstrateurs : pour chaque entreprise déjà engagée dans la transition écologique, en inspirer une nouvelle
		Former 200 élus à la transition écologique
		Sensibiliser les citoyens de demain
		« Rendre accessible à tous les leviers de la transition écologique grâce à la facilitation graphique »
ISÈRE	Industrie et produits bois	Assurer un accompagnement des TPE et PME à la décarbonation
		Promouvoir les références construites en bois, fédérer les acteurs de la construction bois et accompagner les nouveaux porteurs de projets
	Transports	Augmenter le nombre de personnes par voiture sur les trajets domicile-travail, en développant les services publics de covoiturage et aménagements associés
	Bâtiment	Augmenter le nombre de réhabilitations dans le parc social isérois
	Biodiversité	Mettre en œuvre les plans d'actions triennaux de la stratégie aires protégées
	Ressources naturelles	Couvrir 100 % du département avec une instance de gouvernance de l'eau à l'échelle des bassins versants
		Accompagner les entreprises en faveur de la sobriété hydrique
	Energie-déchets	Identifier les zones d'accélération des énergies renouvelables dans le cadre de la production d'énergies renouvelables de Mars 2023 (Loi APER)
Formation, emploi et compétences	Former, en formation initiale, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti dans tous les métiers du secteur	
	Former, en formation continue, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti et à l'intervention coordonnée	
LOIRE	Transports	Inciter au déploiement d'infrastructures et de services par les autorités organisatrices de la mobilité
		Impulser et animer des démarches inter-collectivités visant à améliorer la gouvernance et la coordination des politiques de mobilité
		Favoriser l'attractivité, le confort et la sécurité des déplacements piétons, vélos et véhicules de mobilité intermédiaire
Bâtiment	Soutenir et accompagner la filière rénovation énergétique	

		Mutualiser à l'échelle de quartiers les initiatives en matière de sensibilisation et d'accompagnement à la rénovation et à la sobriété
		Rénover le parc immobilier des administrations publiques
	Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité par différents dispositifs, comme les atlas de la biodiversité communale (ABC)
		Identifier des zones favorables au maintien de la biodiversité ordinaire et à son développement
		Déterminer les sites prioritaires sur lesquels engager des travaux de restauration et établir un financement, avec le fonds vert ou tout autre dispositif
	Energie-déchets	Soutenir la prise en compte de la planification des énergies renouvelables (EnR) dans les documents de planification des collectivités
Créer, étendre et exploiter des réseaux de chaleur à base d'énergies renouvelables ou de récupération (EnR&R)		
PUY-DE-DÔME	Transports	Réduire l'utilisation de la voiture individuelle
	Bâtiment	Réduire les consommations énergétiques du parc de logement d'ici 2030
	Ressources naturelles	Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur le département du Puy-de-Dôme afin de diminuer de 10% les prélèvements d'ici 2030
RHÔNE	Industrie et produits bois	Créer une conciergerie environnementale dans les zones industrielles ou d'activités
		Généraliser la réalisation de bilans carbone et les plans de transition
		Sensibiliser les entreprises (salariés et équipes de direction) aux bonnes pratiques en matière de climat et de biodiversité et diffuser ces dernières
	Transports	Renforcer la proximité des services publics et des activités pour réduire les déplacements
		Encourager un report modal par un choc d'offres des transports collectifs pour réduire de 15 % l'utilisation de la voiture Individuelle
		Faire réaliser des études d'opportunité et de faisabilité sur le recours au fret fluvial par 100% des entreprises situées le long des axes navigables d'ici 2030
	Bâtiment	Nommer un ambassadeur « énergie » par intercommunalité pour la sensibilisation du secteur tertiaire privé à la rénovation énergétique, en lien avec MaPrimeRénov
		Sortir du fioul
		Trouver un nouvel équilibre entre préservation du patrimoine et rénovation énergétique
		Promouvoir l'utilisation du bois dans le secteur du bâtiment (énergie et construction)
Formation, emploi et compétences	Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation	

SAVOIE	Industrie et produits bois	Accompagner les sites les plus émetteurs du département
		Promouvoir les outils d'évaluation du bilan carbone des entreprises et du passage à l'action « Balance ta tonne », webinaires dédiés
		Faciliter et massifier les recours à l'écoconception ainsi qu'aux matériaux biosourcés pour la construction
	Transports	Mettre en place le Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Chambéry dans ses différentes composantes
		Décarboner l'accès aux stations et les mobilités en montagne
		Développer une offre de services de proximité et solidaires en milieu rural, cohérente à l'échelle des bassins de mobilité régionaux et s'appuyant notamment sur la dynamique départementale autour des modes actifs et partagés
	Bâtiment	Maintenir un haut niveau de service pour accompagner la massification de la rénovation du parc de logements, avec la mise en place du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)
		Accélérer la mise en œuvre du décret éco énergie tertiaire en structurant une offre de service adaptée au département
		Déployer des outils spécifiques aux enjeux touristiques en montagne, nécessaires à la remobilisation des lits froids
	Biodiversité	Accélérer la mise en œuvre du plan d'actions 2022-2024 de la Stratégie Aires Protégées (SAP) et enclencher le deuxième plan d'actions
		Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité ordinaire
	Ressources naturelles	Définir une trajectoire de sobriété par bassin versant en s'appuyant sur les projets de territoire pour la gestion de l'eau (-10% de consommation d'eau d'ici 2030)
		Mettre en œuvre des actions de sobriété, en tenant compte des spécificités touristiques du territoire
		Intégrer plus fortement la disponibilité de la ressource en eau dans l'aménagement du territoire, quel que soit son usage : agricole, neige, industrie, ou eau potable
	Energie-déchets	Renforcer significativement nos efforts collectifs de sobriété énergétique pour l'atteinte de l'objectif national de réduire de 40 à 50 % notre consommation d'énergie en 2050, par rapport à 2021
		Développer les installations de production d'énergie solaire photovoltaïque en favorisant les zones d'ores et déjà anthropisées, et viser la solarisation de l'intégralité des parkings de plus de 10 000 m ² d'ici 2026, comme prévu par l'article 40 de la loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER)
		Mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière méthanisation pour faciliter l'émergence de nouveaux projets
		Favoriser l'émergence et le déploiement de l'ensemble des filières de production d'énergie renouvelable ainsi que des solutions de stockage d'énergie
		Améliorer le taux de valorisation matière, notamment en développant la méthanisation des biodéchets, boues de step, et l'utilisation locale du broyage des déchets verts
		Expérimenter le réemploi de conteneurs en verre

		Renforcer le recyclage des déchets du BTP et rationaliser le stockage dans les Installations de stockage de déchets inertes (ISDI)
	Forets	Conforter les différents rôles de la forêt, avec un focus sur la forêt alluviale et mieux anticiper les risques (feux de forêt, problèmes sanitaires ...)
	Formation, emploi et compétences	Structurer une filière locale pour disposer de professionnels formés aux enjeux nouveaux de la rénovation énergétique, en s'appuyant sur les compétences existantes localement
	Agriculture et alimentation	Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans un contexte de système agricole déjà très extensif
		Coupler production agricole et production d'énergie décarbonée
		Économiser l'eau, par des pratiques culturales et d'irrigation plus sobres et par le développement le stockage



ARDÈCHE

LES ACTIONS DÉPARTEMENTALES

Défi

Définir une cartographie des habitats dégradés et mettre en œuvre au moins un projet de restauration écologique ayant des impacts favorables sur les milieux à enjeux

 Dans 100 % des intercommunalités à l'échelle régionale

ACTION

DOTER L'ENSEMBLE DES INTERCOMMUNALITÉS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE EN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNAUX (ABC) DE LA BIODIVERSITÉ

Pilotes

- Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Contributeurs


- Acteurs intervenant dans le champ de la biodiversité

Mise en œuvre

Action à engager



2025/2027

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action

Monter des **candidatures** par «vagues» avec l'accord des intercommunalités concernées :



- Vague 1 : Pays des Vans, Gorges et Beaume-Drobie
- Vague 2 : Montagne d'Ardèche, Ardèche des Sources et Volcans, Bassin d'Aubenas, Berg et Coiron
- Vague 3 : Val'Eyrieux, Lamastre, Privas Centre Ardèche



Recruter les **prestataires** compétents



Suivre et encadrer les études, **animer** les comités de pilotage et les comités techniques



Décliner des **outils** de diffusion et de vulgarisation communs

Indicateur de suivi



- Nombre d'Atlas de la biodiversité communale réalisés

Conditions de succès

- Proposer une offre « clé en main » aux intercommunalités avec une ingénierie Parc dédiée

Besoins pour accélérer

- Financement en ingénierie

Défi

Définir une cartographie des habitats dégradés et mettre en œuvre au moins un projet de restauration écologique ayant des impacts favorables sur les milieux à enjeux

 Dans 100 % des intercommunalités à l'échelle régionale

ACTION

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES ENJEUX SUR LA BIODIVERSITÉ : ÉTABLIR UN «TEMPS ZÉRO» DE LA BIODIVERSITÉ ARDÉCHOISE

Pilotes

- État (office français de la biodiversité)

Contributeurs

- Acteurs intervenant dans le champ de la biodiversité

Description de l'action



Compiler les différentes **bases de données** pour réaliser une « photographie » des espèces emblématiques ou vulnérables des milieux



Identifier les **priorités d'actions** où investir davantage

Rendre **accessibles** les travaux avec des enjeux différents en fonction des publics :



- enjeux d'appropriation pour le grand public,
- enjeux de porter à connaissance et d'aide à la décision pour les élus
- enjeu d'optimisation et de meilleure articulation pour les techniciens



Alimenter avec cette « photographie » les **outils de préservation** (ex : stratégie pour les aires protégées, les Espaces Naturels Sensibles, sites Natura 2000,...) sur certains secteurs identifiés comme particulièrement riches et/ ou vulnérables

Mise en œuvre

Action à engager



Fin 2024 : Rédaction du cahier des charges
2025 : réalisation de l'étude

Impact



Faisabilité



Indicateur de suivi



- Nombre de cartographies réalisées

Conditions de succès

- Se coordonner à l'échelle départementale, en associant l'ensemble des acteurs
- Bénéficier de moyens financiers dédiés pour compiler les données existantes
- S'organiser sur un temps court (moins d'un an)

Besoins pour accélérer

- Financement de l'ingénierie
- Coordination technique par le réseau des acteurs de la biodiversité
- Financements pour suivre les espèces bio indicatrices du changement climatique ou les espèces révélatrices de la qualité des milieux emblématiques ardéchois

Défi

Définir une cartographie des habitats dégradés et mettre en œuvre au moins un projet de restauration écologique ayant des impacts favorables sur les milieux à enjeux

 Dans 100 % des intercommunalités à l'échelle régionale

ACTION

CRÉER UN RÉSEAU TECHNIQUE DES ACTEURS DE LA BIODIVERSITÉ

Pilotes

- État

Contributeurs

- Acteurs intervenant dans le champ de la biodiversité

Mise en œuvre

Action à engager



Dès 2024

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Identifier d'éventuels **points de difficultés** communs et y apporter des réponses coordonnées



Susciter davantage de **partenariats** et de mutualisation



Accompagner collectivement une meilleure intégration des enjeux de biodiversité dans les prises de décisions des élus



Porter un regard sur l'articulation de la mise en œuvre des politiques publiques et le cas échéant pouvoir formuler des propositions aux instances concernées



Organiser des temps d'échanges et de réflexion plus **prospectifs**, type tables rondes ou avec des intervenants extérieurs

Indicateurs de suivi



- Nombre de réunions par an (1 prévue)
- Nombre de participants des membres du réseau
- Nombre de projets communs suscités

Conditions de succès

- Proposer des intervenants extérieurs au territoire, en capacité d'apporter des éclairages sur un sujet d'actualité
- Mener les échanges avec convivialité

Besoins pour accélérer

- Financement et ingénierie publique
- Identification des actions communes à court et moyen terme, et financements liés

Défi

Accompagner et structurer les filières dans la transition écologique : formations / emplois / compétences

ACTION

« ÉDUCATION DEHORS POUR TOUS » : ANCRER L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT DANS LE QUOTIDIEN DES STRUCTURES ÉDUCATIVES ARDÉCHOISES

Pilote

- Pétales 07

Contributeur

- Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Mise en œuvre

Action à renforcer



2025 - 2026

Impact ★★☆☆

Faisabilité ★★☆☆

Description de l'action



Réunir des moyens financiers pour permettre à davantage d'acteurs éducatifs, intervenant auprès de tout type de public, de s'approprier, s'ils le souhaitent, l'éducation dehors, en proximité, régulièrement et à toutes les saisons



Proposer aux acteurs de **bénéficier d'un accompagnement sur une année complète** par l'équipe d'éducateurs à l'environnement formés, avec 2 options proposées : un format « long » de 8 séances ou « court » de 3 séances pour intégrer dans sa pratique « l'éducation dehors » toutes les semaines, toute l'année, en proximité



Conduire des temps collectifs de co-formation pour l'ensemble des acteurs éducatifs

Indicateurs de suivi



- Nombre d'acteurs éducatifs participants à ces cycles d'accompagnement
- Nombre de participants aux temps d'échange de pratiques et de formation
- Nombre d'enfants/publics touchés
- Nombre d'agents du personnel éducatif ou technique (ATSEM, personnel de mairie,...) sensibilisés

Conditions de succès

- Proposer un accompagnement aux acteurs éducatifs qui veulent expérimenter, se former et développer leur autonomie en éducation dehors et qui ne peuvent bénéficier d'un autre financement.
- Comporter des temps variés, d'accompagnements sur mesure, dans des lieux adaptés et de proximité, pour répondre à des besoins éducatifs spécifiques (co formation, face à face pédagogique, ressources, intervenants, formateurs).
- Permettre une bonne articulation entre les élus, les partenaires, les équipes techniques et éducatives, les familles.
- Aller au-delà des 18 mois, inscrire la biodiversité dans les projets éducatifs des établissements scolaires.

Besoins pour accélérer

- Financement d'environ 70 000 € sur 18 mois pour mettre en œuvre des accompagnements « longs » des enseignants, des accompagnements courts ainsi que des journées d'échange de pratique et de formation des professionnels

Défi

Accompagner et structurer les filières dans la transition écologique : formations / emplois / compétences

ACTION

DÉPLOYER PLUS LARGEMENT LE PROJET « IL N'EST PAS TROP TARD PUISQUE NOUS SOMMES LÀ »

Pilote

- Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Contributeur

- Compagnie de théâtre documentaire La Ligne (basée en Ardèche)
- 7 Communautés de communes (Montagne d'Ardèche, Ardèche des Sources et Volcans, Val'Eyrieux, Pays Beaume-Drobie, Pays des Vans en Cévennes, CAPCA, Bassin d'Aubenas)

Mise en œuvre

Action à renforcer



Novembre 2025 - Printemps 2026

Impact ★ ★ ★

Faisabilité ★ ★ ★

Description de l'action



Créer nouveau récit mis en fiction, présenté sous la forme d'une pièce de théâtre, basée sur la réalité vécue et les perceptions des habitants des Monts d'Ardèche de l'urgence écologique et climatique telle qu'elle se déroule aujourd'hui sur ce territoire

Indicateurs de suivi



- Nombre d'EPCI concerné par au moins une représentation (objectif 10)
- Nombre de communes concernées par au moins une représentation (objectif 17)
- Nombre de spectateurs par représentation (objectif 80)

Conditions de succès

- Mettre en place un dispositif de médiation facilitant en amont de la représentation
- S'appuyer sur les communes et en particulier les délégués du Parc et le tissu associatif
- Créer un réseau de facilitateurs/ambassadeurs du projet

Besoins pour accélérer

- Soutien financier d'ores et déjà effectif de l'ADEME à hauteur de 87 500 €
- Financement supplémentaire permettant d'effectuer davantage de représentations et de bénéficier de l'intervention d'un médiateur

Défi

Encourager la sobriété et accélérer la rénovation thermique des logements



-15 % de consommations énergétiques du parc résidentiel régional entre 2019 et 2030
80 000 logements rénovés par an à l'échelle régionale

ACTION

METTRE EN ŒUVRE UNE MÉTHODE EXPÉRIMENTALE DE RAPPROCHEMENT ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PRIVÉS SUR LE TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE (TEPOS SUD ARDÈCHE)

Pilote

- GT départemental bâtiment

Contributeurs

- Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
- État (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP))
- Acteurs de la filière rénovation en Ardèche

Mise en œuvre

Action à engager



Dès 2024 puis sur le long terme

Impact ★★★★★

Faisabilité ★★★★★

Description de l'action



Proposer un cadre et définir le rôle de chacun en améliorant l'inter-connaissance des acteurs et en proposant des outils pour aider au « qui fait quoi »



Définir un plan d'actions cohérent et sa temporalité en inscrivant le GT dans une démarche de suivi d'indicateurs et d'amélioration continue



Rechercher des financements afin de consolider le groupe, en étudiant la réponse à une labellisation PTCE, en impliquant les structures ESS, et à des ressources potentielles de financement



Définir une ou des méthodes pour intensifier la rénovation en capitalisant sur des scénarii d'organisation de chantiers (GEM, fonction conducteur de travaux, chantier école, .)



Favoriser le maintien des entreprises et développer les savoirs-faire en **augmentant la professionnalisation** et la labellisation RGE

Indicateurs de suivi



- Nombre de professionnels détenant le qualification Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) impliqués
- Nombre de chantiers Bâtiment Basse Consommation Énergétique (BBC) réalisés
- Nombre de formations délocalisées

Besoins pour accélérer

- Appel à manifestation d'intérêt PTCE (pôle territorial de coopération économique) pour le financement d'ingénierie et d'un poste de coordinateur
- Contrat de plan État-Région (CPER)
- Engagement développement de l'emploi et des compétences (EDEC)

Conditions de succès

- Bénéficier de l'implication des parties prenantes
- Assurer la pérennité du groupe de travail

Défi

Encourager la sobriété et accélérer la rénovation thermique des logements



-15 % de consommations énergétiques du parc résidentiel régional entre 2019 et 2030
80 000 logements rénovés par an à l'échelle régionale

ACTION

RÉALISER UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ SUR LE TIERS-FINANCEMENT EN SUD-ARDÈCHE AFIN D'ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION BBC



RÉNOVER 330 LOGEMENTS AU NIVEAU BBC CHAQUE ANNÉE JUSQU'EN 2030 SUR LE TERRITOIRE DES TROIS COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Pilotes

- Territoires à énergie positive (TEPOS) Sud Ardèche :
 - Communautés de communes du Pays des Vans en Cévennes
 - Communautés de communes Baume Drobie
 - Communautés de communes des Gorges de l'Ardèche

Contributeurs

- ADEME
- État
- Intercommunalités

Mise en œuvre

Action à renforcer



Février à Décembre 2024 : étude de faisabilité sur le Tiers-financement en Sud Ardèche

Janvier 2025 : seconde étude de mise en œuvre sur la base des résultats de la première

Impact ★ ★ ☆

Faisabilité ★ ★ ☆

Description de l'action



Réaliser la phase d'amorçage de l'étude de faisabilité du principe de Tiers-Financement : faciliter un niveau d'acculturation homogène (rencontre des acteurs en Juin 2024)



Réaliser une étude de marché (phase 1) : analyse du parc de logement et de ses occupants pour établir plusieurs « cas types » qui seront les bénéficiaires cibles d'un financement des travaux



Constituer des offres de financement et partenariats bancaires (phase 2) : le bureau d'étude Énergie Demain consultera des banques pour établir des offres de financement de préfiguration



Elaborer des scénarios et modèles d'affaire respectifs (phase 3) : concevoir deux scénarios organisationnels visant à faciliter le financement de la rénovation énergétique des habitations grâce à du tiers-financement indirect selon deux possibilités (Adaptation de l'écosystème local et Transformation de l'écosystème local)

Indicateur de suivi



- Nombre d'acteurs participant à la journée sur le Tiers-Financement

Conditions de succès

- Engager l'ensemble des intercommunalités du département et de la région

Besoins pour accélérer

- Soutien politique du Conseil départemental et du Conseil régional
- Soutien financier pour organiser des journées de rencontres et financer une communication professionnelle des résultats de l'étude

Défi

Accompagner et structurer les filières dans la transition écologique : formations / emplois / compétences

ACTION

AMÉLIORER L'IMAGE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT

Pilote

- Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) 07

Contributeur

- Collèges
- France Travail
- Lycées
- Missions locales
- Centre de formation CIDFF
- Chambre de métier et de l'artisanat (CMA)
- Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)

Mise en œuvre

Action à renforcer



Janvier - Décembre 2025

Impact ★★☆☆

Faisabilité ★★☆☆

Description de l'action



Découvrir les métiers du bâtiment **d'une manière originale et ludique**



Favoriser les orientations d'élèves des collèges vers le secteur du bâtiment confronté à un manque d'intérêt



Intégrer des **notions interdisciplinaires** pour mieux reconnaître les actions de chacun des métiers pour la création de chantiers BBC



Travailler les **éléments de langage** mettant en avant les enjeux liés à la transition écologique



Favoriser les orientations du public féminin pour **plus de mixité dans les métiers techniques**



Créer des événements pour les **publics en recherche d'emploi** et les publics en reconversion professionnelle en adaptant les outils proposés

Indicateurs de suivi



- Indicateurs de la convention de revitalisation BRICORAMA

Besoins pour accélérer

- Financements via la convention de revitalisation BRICORAMA

Défi

Accompagner et structurer les filières dans la transition écologique : formations / emplois / compétences

ACTION

ÉTUDIER LA FAISABILITÉ D'UNE ECOLE DE PRODUCTION

Pilote

- Maison de l'emploi et de la formation (MDEF) de l'Ardèche méridionale

Contributeur

- Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB)
- Centre de formation d'apprentis (CFA) BTP
- Chambres consulaires
- Education nationale
- Fédération française du bâtiment

Mise en œuvre

Action à renforcer



Janvier 2025 - fin à définir

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Réaliser une étude d'opportunité préalable



Pallier au décrochage scolaire



Permettre une orientation vers des métiers d'avenir

Indicateurs de suivi



- Indicateurs de la convention de revitalisation BRICORAMA

Besoins pour accélérer

- Financements via la convention de revitalisation BRICORAMA



Défi

Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée

 réduire de 15 % l'utilisation de la voiture individuelle

ACTION

TRIPLER LA PART MODALE DU VÉLO DANS LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN

Pilotes

- Communautés d'agglomération et de communes de l'Ardèche

Mise en œuvre

Action à renforcer



2024 - 2027

Description de l'action



Mettre en place une **gouvernance territoriale** améliorée



Sécuriser les déplacements à vélo, en prévoyant les soutiens nécessaires aux collectivités locales



Déployer massivement les outils de **formation des cyclistes** : formations de remises en selle, label Employeur Pro Vélo et programme scolaire Savoir Rouler à Vélo (car les enfants entraînent les parents)

Indicateurs de suivi



- Part modale du vélo dans les trajets domicile-travail
- Nombre d'employeurs labellisés pro Vélo
- Nombre d'élèves formés chaque année au programme scolaire «Savoir rouler à vélo»

Conditions de succès

- Communiquer, sensibiliser et inciter financièrement les usagers
- Sécuriser les déplacements en vélo, en agglomération et en dehors
- Impliquer les entreprises par le biais de leurs plans de mobilité

Besoins pour accélérer

- Soutien à l'ingénierie publique locale (AAP AVELO, volet Mobilités rurales du Fonds Vert en Ardèche)
- Soutien à l'investissement public local (AAP Fonds Mobilités Actives et Territoires cyclables et appui financier local aux collectivités (DSIL))
- Soutien à la formation des cyclistes enfants et adultes (programmes CEE Génération Vélo et Objectif Employeur Pro Vélo)

Défi

Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée

 *réduire de 15 % l'utilisation de la voiture individuelle*

ACTION

INTENSIFIER L'USAGE DE L'UNIQUE LIGNE FERROVIAIRE D'ARDÈCHE, SITUÉE EN RIVE DROITE DU RHÔNE

Pilotes

- Région Auvergne-Rhône Alpes
- SNCF Gares et connexions
- SNCF Réseau

Mise en œuvre

Action à engager



2024 - 2026

Description de l'action



Rétablir une **offre de transport de voyageurs en train** en Ardèche, dans la continuité de la réouverture par la région Occitanie de la ligne voyageurs Nîmes Pont Saint Esprit



Augmenter le trafic fret ferroviaire sur cette ligne, en étudiant notamment l'opportunité de report de fret de la rive gauche vers la rive droite, afin d'augmenter le cadencement TER de la ligne Avignon – Valence – Lyon

Indicateurs de suivi



- Réouverture de la gare du Treil (oui / non)
- Nombre de trains de fret sur la rive droite (train par jour)

Conditions de succès

- Réaliser les études nécessaires par la Région et les opérateurs ferroviaires concernés

Besoins pour accélérer

- Évaluation environnementale de la réouverture de la ligne voyageurs Nîmes Le Teil : clôture en 2024
- Étude d'opportunité de poursuivre la ligne voyageur Le Teil – Livron pilotée par la Région : clôture en 2024

Défi

Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée

 réduire de 15 % l'utilisation de la voiture individuelle

ACTION

METTRE EN PLACE UN COVOITURAGE SOLIDAIRE POUR L'INCLUSION DES PUBLICS VULNÉRABLES

Pilotes

- Mission locale de l'Ardèche Méridionale

Mise en œuvre

Action à engager



2025 - 2026

Description de l'action



Expérimenter deux solutions imaginées par la Mission locale de l'Ardèche Méridionale, pour et par ses propres usagers



Mettre en place un **covoiturage solidaire entre jeunes** : encourager les jeunes usagers qui le peuvent à transporter leurs pairs à l'occasion de certains de leurs trajets quotidiens



Mettre en place un **transport d'utilité sociale (TUS) intergénérationnel** : constituer une communauté de pilotes retraités volontaires pour transporter ponctuellement les jeunes de la MLAM dans leurs déplacements du quotidien

Indicateurs de suivi



- Périmètre géographique d'expérimentation
- Nombre d'usagers
- Nombre de trajets parcourus en covoiturage

Conditions de succès

- Impliquer et bénéficier du soutien des communautés de communes
- Créer et animation des communautés d'usagers (conducteurs et passagers)

Besoins pour accélérer

- Soutien financier pour recruter un chef de projet à la MLAM qui pilotera l'expérimentation et animera les communautés d'usagers
- Étude d'opportunité pour la mise en œuvre des « tickets de bus suspendus » sur le même modèle que les cafés suspendus

Défi

Favoriser l'approvisionnement local, durable et de qualité dans les cantines scolaires

ACTION

METTRE EN PLACE DES RENCONTRES COLLECTIVES TERRITORIALISÉES ENTRE DES GESTIONNAIRES ET CUISINIERS DE RESTAURATION COLLECTIVE ET DES PRODUCTEURS LOCAUX, POUR PARTAGER LES BESOINS ET DÉPLOYER DES PARTENARIATS

Pilote

- Centre de développement agroalimentaire « Ardèche le goût » (en réflexion)

Contributeurs

- Acteurs de la filière de restauration collective
- Collectivités territoriales

Description de l'action



Définir les **modalités des rencontres collectives territorialisées** : le porteur de l'action, les cibles (gestionnaire, cuisiniers, producteurs, structures agricoles collectives...) et leurs besoins et le périmètre géographique



Associer des **facilitateurs** (intercommunalités, plateformes, centre du développement Agroalimentaire, Pétale07...) et coconstruire le contenu de ces rencontres

Conditions de succès

- Capitaliser et déployer des expériences réussies sur d'autres territoires : Base expérimentale dans le Gers, rencontres entre producteurs, acheteurs et consommateurs à travers le territoire découpé en 5 zones
- Positionner cette action dans les projets alimentaires territoriaux (PAT) existants ou en projet
- Informer et sensibiliser les élus locaux pour le déploiement

Mise en œuvre

Action à engager



Non prioritaire
Envisagée à la suite de l'action sur les marchés publics

Impact ★★☆☆

Faisabilité ★☆☆☆

Indicateurs de suivi



- Nombre de rencontres effectuées par an
- Nombre de participants par rencontre
- Nombre de mises en relation acheteur-vendeur
- Nombre de nouveaux contrats passés
- Evolution du taux d'approvisionnement local, durable et de qualité par gamme de produit (% par an)

Besoins pour accélérer

- Listing des cantines et cuisiniers du territoire
- Listing des producteurs du territoire
- Identification et mobilisation des « facilitateurs »
- Capitalisation des expériences réussies

Défi

Favoriser l'approvisionnement local, durable et de qualité dans les cantines scolaires

ACTION

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS SUR LA RÉDACTION DES APPELS D'OFFRE POUR FAVORISER L'APPROVISIONNEMENT LOCAL

Pilote

- Chambre d'agriculture 07

Description de l'action



Identifier les **marges de manœuvre dans le code des marchés publics** qui autorise/facilite des critères de localisme



Expertiser les appels d'offres qui existent et facilitent l'accès au marché local (service éducation du département, autres territoires...)



Elaborer un **guide de rédaction** des marchés publics (approvisionnement des cantines)



Diffuser ce guide auprès des collectivités



Former les agents des collectivités territoriales



Informers les fournisseurs locaux pour qu'ils se mobilisent pour répondre aux marchés publics

Conditions de succès

- Pouvoir avoir une expertise juridique pour vérifier la conformité et légalité des recommandations formalisées dans le guide à destination des collectivités
- S'appuyer sur des expériences réussies et les déployer
- Positionner cette action dans les PAT existants ou en projet
- Informer et sensibiliser des élus locaux pour le déploiement via l'association des maires et présidents d'EPCI

Mise en œuvre

Action à engager



2024 - fin 2025

Indicateurs de suivi



- Nombre de réunions du GT
- Nombre de formations
- Evolution du taux d'approvisionnement local, durable et de qualité par gamme de produit (%/an)

Besoins pour accélérer

- Création d'un groupe de travail
- Vérification de l'existence d'un guide de rédaction de marché public
- Caractérisation des critères de localisme
- Capitalisation sur les expériences réussies
- Expertises juridiques
- Financement pérenne sur 3 à 4 années

Défi

Favoriser l'approvisionnement local, durable et de qualité dans les cantines scolaires

ACTION

ANIMER UN «CLUB DES CUISINIER(E)S ARDÈCHOIS»

Pilote

- Centre du développement agroalimentaire «Ardèche le Goût» (en réflexion)







Mise en œuvre

Action à engager



Démarrage 2024 - puis à pérenniser

Description de l'action

-  Créer une représentation collective des métiers de la restauration collective
-  Echanger des expériences
-  Echanger des besoins (dont la formation)
-  Être une représentation professionnelle collective et force de proposition
-  Valoriser le métier de chef en restauration collective (fierté)
-  Permettre une meilleure interconnaissance avec les producteurs, les lieux de transformation, les fournisseurs (visites)

Indicateurs de suivi



- Nombre de cuisiniers participants
- Nombre de réunions
- Nombre de formations
- Nombre de visites
- Evolution du taux d'approvisionnement local, durable et de qualité par gamme de produit (%/an)

Conditions de succès

- S'appuyer sur des expériences réussies et les déployer (Centre du Dev. Agroalimentaire, Pétale07...)
- Positionner cette action dans les PAT existants ou en projet
- Informer et sensibiliser les élus locaux pour qu'ils mobilisent leurs cuisiniers

Besoins pour accélérer

- Identification des cuisiniers intéressés
- Mobilisation des moyens d'animation
- Financement pour libérer du temps de travail des cuisiniers par l'employeur et pour l'animation de la démarche

Défi

Favoriser l'approvisionnement local, durable et de qualité dans les cantines scolaires

ACTION

EXPÉRIMENTER UNE CONTRACTUALISATION DES APPROVISIONNEMENTS «ARDÈCHE» DURABLE ET DE QUALITÉ

Pilote

- Centre du développement agroalimentaire «Ardèche le Goût» (en réflexion)

Mise en œuvre

Action à engager



Non prioritaire
Envisagée à la suite de l'action « marchés publics »

Description de l'action



Préciser les **cadres juridiques** de ces contractualisations dont la fixation du prix



Qualifier et quantifier les **besoins des cantines** qui rentrent dans la contractualisation



Vérifier la **disponibilité** et/ou faisabilité auprès des fournisseurs



Structurer et accompagner les producteurs en lien avec les plates-formes, OPA... pour organiser l'offre (schéma techniques, cahiers des charges de production, mobilisation des producteurs, formations/accompagnements techniques...)

Indicateurs de suivi



- Nombre de contrats
- Tonnages par valeurs contractualisés
- Nombre de collectivités engagées
- Nombre de fournisseurs engagés
- Evolution du taux d'approvisionnement local, durable et de qualité par gamme de produit (%/an)

Conditions de succès

- S'appuyer sur des expériences réussies et les déployer
- Positionner cette action dans les PAT existants ou en projet
- Informer et sensibiliser les élus locaux

Besoins pour accélérer

- Capitalisation des expériences réussies
- Expertises juridiques
- Financement pérenne sur 3 à 4 années

Défi

Favoriser l'approvisionnement local, durable et de qualité dans les cantines scolaires

ACTION

RELANCER LES COMMISSIONS ALIMENTATION AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Pilote

- Centre du développement agroalimentaire «Ardèche le Goût» (en réflexion)

Mise en œuvre

Action à engager



Non prioritaire
Envisagée à la suite de l'action « marchés publics »

Description de l'action



Apporter les éléments à la définition des appels d'offres et au cadre des contractualisations



Valoriser l'investissement dans le club des cuisiniers et animer des rencontres territoriales

Indicateurs de suivi



- Nombre de commissions alimentation actives
- Fréquence de réunions
- Evolution du taux d'approvisionnement local, durable et de qualité par gamme de produit (%/an)

Conditions de succès

- Informer et sensibiliser les élus locaux
- Informer et sensibiliser les parents d'élèves

Besoins pour accélérer

- Animation et financements pour faire émerger l'idée et la partager



Défi

Favoriser une agriculture durable

ACTION

METTRE EN PLACE UN MÉCÉNAT PRIVÉ POUR PLANTER DES ARBRES

Pilote

- Chambre d'agriculture 07






Mise en œuvre

Action à engager



Opération test en 2024 qui pourra être reconduite en 2025 si atteinte des objectifs

Description de l'action

-  Recenser des projets de plantations (haie, verger...) non éligibles aux aides publiques
-  Evaluer la surface et le nombre d'arbres
-  Evaluer le stockage carbone réalisé
-  Accompagner les projets de plantations (choix variétale, plantation, greffage...)
-  Réaliser un suivi post plantations 3-5 ans selon essences pour valider la viabilité

Besoins pour accélérer

- Mobilisation de 50 000 € de plantations et ingénierie en 2024

Défi

Favoriser une agriculture durable

ACTION

ACCOMPAGNER LE TERRITOIRE DE LA MONTAGNE ARDÉCHOISE DANS SA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Pilotes

- Conservatoire d'espaces naturels Rhône Alpes
- Chambre d'Agriculture de l'Ardèche
- Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Contributeurs

- Agences de l'eau
- Communauté de communes
- Syndicat de bassin versant


Mise en œuvre

Action à renforcer



Programme en cours 2024-2027 (3 ans)

Perspectives à horizon 5 - 10 ans de poursuite

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Accompagner les exploitations de la montagne ardéchoise



Préserver voire restaurer la biodiversité et les fonctionnalités des milieux et ressources naturelles, y compris l'eau et les sols



Atteindre une efficacité en termes de stockage de carbone, de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique



Contribuer à une **qualité de vie sociale** à la fois pour les professionnels mais également à l'échelle du territoire



Permettre une **résilience économique** et participer à l'économie locale



Maintenir une **économie agricole**, et renforcer les liens entre les professionnels et les acteurs du territoire



Maintenir des zones humides, des prairies naturelles permanentes et des autres **milieux naturels à vocation agricole** ainsi que le maintien et le renforcement de leur biodiversité intrinsèque



Réduire les intrants sur les surfaces agricoles

Indicateurs de suivi



- Nombre d'agriculteurs rencontrés
- Nombre de formations réalisées
- Nombre de journées techniques
- Nombre de publications de retours d'expérience
- Nombre d'agriculteurs engagés individuellement et collectivement et donc surface concernée par le maintien en prairie naturelle, réduction d'intrants, amélioration de la biodiversité
- Nombre d'agriculteurs participant aux journées techniques, évolution des filières

Conditions de succès

- Agir ensemble : financer les 3 structures conjointement
- Susciter l'adhésion des acteurs du territoire

Besoins pour accélérer

- Ingénierie pour une animation de proximité auprès des acteurs
- Aides à l'investissement pour l'amélioration du pâturage et la réduction d'achats extérieur, l'amélioration des conditions d'abreuvement et la réduction de l'utilisation de l'eau potable du réseau

Défi

Accompagner et structurer les filières dans la transition écologique : formations / emplois / compétences

ACTION

MOBILISER, SENSIBILISER ET FORMER LES PROFESSIONNELS DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Pilotes

- Maison de l'emploi et de la formation Ardèche méridionale (en réflexion)

Contributeurs

- Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB)
- Centre de formation d'apprentis (CFA) BTP Déléguée à l'accompagnement des reconversions professionnelles
- Direction départementale des Territoires
- Fédération française du bâtiment
- Opérateur de compétences de la Construction (OPCO)
- Organismes de formation
- MDEF Ardèche méridionale
- TEPOS

Mise en œuvre

Action à renforcer



à partir de janvier 2025

Impact ★★☆☆

Faisabilité ★★☆☆

Description de l'action



Informer et sensibiliser les entreprises sur les enjeux de transition écologique au regard des besoins du TEPOS



Accompagner les entreprises dans leur **gestion RH**



Mettre en place **des modules de formation délocalisés**



Coordonner l'action



Animer le **réseau des « Mon Accompagnateur Renov' (MAR) »** afin d'harmoniser les pratiques



Favoriser l'interconnaissance et l'articulation MAR/entreprises

Indicateurs de suivi



- Nombre d'entreprises mobilisées
- Nombre de professionnels formés et/ou labellisés RGE
- Nombre de sessions délocalisées

Conditions de succès

- Mettre en place une coordination pour assurer la pérennité sur le long terme

Besoins pour accélérer

- Financements pour l'ingénierie de formation